

Conditions Générales de la Consultation (CGC)
Marché à procédure adaptée en application
de l'article 28 du code des marchés publics.



Mairie de LE RELECQ-KERHUON

1, Place de la Libération
29480 LE RELECQ-KERHUON
Services Techniques

OBJET DE LA CONSULTATION :

Aménagement d'un terrain multisports sur la Ville du Relecq-Kerhuon

Date et heure limites de remise des plis : 21 octobre 2014 à 12 heures

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

Marché public de travaux.

La présente consultation concerne l'aménagement d'un terrain multisports sur la Ville de LE RELECQ-KERHUON

Représentant du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire de LE RELECQ-KERHUON

Unité monétaire du marché : euro. Langue à utiliser dans l'offre : français.

Dossiers délivrés gratuitement.

Le délai de validité des offres est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours.

Lieu d'exécution du marché : Les prestations seront exécutées dans un délai maximum de sept jours à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.

Délai d'exécution : La durée de validité du marché identique au délai d'exécution.

Remise des plis à l'adresse ci-dessous :

Mairie de LE RELECQ-KERHUON

Services Techniques

1 place de la Libération

29480 LE RELECQ-KERHUON

L'offre du candidat devra comprendre (à cocher) :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| Un CGA | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Un bordereau des prix unitaires (BPU) | <input type="checkbox"/> |
| Un devis estimatif (DE) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Un BPU / DE | <input type="checkbox"/> |
| Une décomposition du prix global et forfaitaire | <input type="checkbox"/> |
| Un mémoire justificatif des dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution des prestations | <input checked="" type="checkbox"/> |
| DC1, DC2, fourniture de certificat professionnel | <input checked="" type="checkbox"/> |

Possibilité de dépôt par voie dématérialisées sur les sites <http://www.mairie-relecq-kerhuon.fr/la-mairie/commande-publique> et <http://amf29.asso.fr/>

Le dépôt des plis transmis par voie électronique ou sur support physique électronique donne lieu à un accusé de réception mentionnant la date et l'heure de réception.

Seule l'heure de fin de réception de la réponse électronique compte.

Il faut alors prendre en considération le temps de l'envoi de la réponse électronique. Le fuseau horaire de référence est celui de Paris.

Après examen des propositions, le représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve l'opportunité d'engager des négociations avec le ou les candidats ayant présenté une offre.

Le jugement des offres sera effectué par le représentant du Pouvoir Adjudicateur.

Les critères qui seront pris en compte, lors de l'attribution du marché, sont, par ordre de priorité :

1. Valeur technique (jugée sur la base du mémoire technique à fournir par l'entreprise) 60 %
2. Prix 40 %

Renseignements administratifs et techniques :

Services Techniques

Référent opérationnel : Monsieur Hubert LE SECH

Téléphone : 02.98.28.61.47

Courriel : hubert.le-sech@mairie-relecq-kerhuon.fr